

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du vendredi 27 octobre 2017

à Chaumont

ORDRE DU JOUR

<u>I^{ère} COMMISSION</u>	Finances, Réglementation, Personnel	Page
1.	Demande de garantie d'emprunt HAMARIS - financement de logements situés à Vaux-sous-Aubigny, Saint-Geosmes et Joinville	1
<u>II^e COMMISSION</u>	Environnement, développement durable et rural et monde agricole	Page
2.	Taxe additionnelle à la taxe sur les installations nucléaires de base (dite de stockage) - Soulaines Dhuys : répartition du produit de l'année 2017 (remis sur table)	
3.	Fonds d'aménagement local (FAL) cantons de Bologne, Bourbonne-les-Bains, Chaumont 1, Eurville-Bienville, Joinville, Langres, Nogent, Poissons, Saint-Dizier 1, Saint-Dizier 3 et Villegusien-le-Lac	5
4.	SATE 2016 : convention d'aide financière avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	33
5.	Fonds Départemental pour l'Environnement (FDE) - attribution de subventions	37
6.	Laboratoire départemental d'analyse : actualisation des tarifs 2018 et convention-type pour la collecte et le stockage des déchets d'activités de soins à risques infectieux (D.A.S.R.I.) et des médicaments non utilisés (M.N.U.)	41
<u>III^e COMMISSION</u>	Infrastructures et voies de communication	Page
7.	Construction du centre d'exploitation à Bourg-Sainte-Marie : acquisition de terrain	55
<u>IV^e COMMISSION</u>	Culture, monde associatif et sport	Page
8.	Dotations cantonales - subventions aux associations culturelles et aux clubs sportifs	61
9.	Aide aux clubs locaux	65

10.	Aide à l'emploi sportif - Année 2017	69
11.	Manifestations sportives officielles 2017	73
12.	Politique de développement du sport - Bourse en faveur des athlètes de haut niveau	77
13.	Encouragement à la natation - Versement d'aides aux communes et EPCI	79
14.	Aide aux associations sportives des collèges participant aux championnats de France "union nationale du sport scolaire" (UNSS)	87
15.	Aides aux écoles et sociétés de musique	91
16.	Aide à la valorisation du patrimoine	95

V^e COMMISSION **Insertion sociale et solidarité départementale** Page

17.	Subvention d'investissement 2017 à Chaumont Habitat pour une résidence accueil pour malades psychiques.	99
18.	Subvention 2017 pour les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)	101
19.	Subvention 2017 à l'ADAJ pour l'encadrement des droits de visite des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance	103
20.	Subventions aux associations pour 2017 dans le cadre des contrats de ville	105
21.	Fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI) - Apprentissage de la langue française pour les bénéficiaires de la protection internationale - Subvention 2017 à l'UDAF pour le service du microcrédit	109

VI^e COMMISSION **Développement économique et touristiques, aide aux villes et urbanisme** Pages

22.	Fonds d'aide aux villes (FAV) : attribution de subventions à la ville de Langres	115
23.	Fonds d'aide aux villes moyennes (FAVIM) : attribution de subventions aux villes de Bourbonne-les-Bains, Chalindrey et Nogent	121

VII^e COMMISSION **Éducation, transports, bâtiments départementaux** Pages

24.	Conventionnement relatif à la participation du conseil départemental aux charges de fonctionnement des gymnases	133
25.	Chaufferie de Saint-Blin - Convention pour la répartition des charges afférentes à la fourniture de chaleur	137

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 27 octobre 2017	
Direction du Développement et de l'Animation du Territoire Direction du Développement et de l'Animation du Territoire	N° 2017.10.2
OBJET : Taxe additionnelle à la taxe sur les installations nucléaires de base (dite de stockage) - Soulaines Dhuis : répartition du produit de l'année 2017	

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Absents ayant donné procuration :

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRION

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°99-1172 du 30 novembre 1999 de finances pour l'année 2000, notamment son article 43,

Vu la loi n°2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour l'année 2010,

Vu la loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour l'année 2012, notamment son article 45,

Vu le décret n°2000-361 modifié du 26 avril 2000 relatif à la taxe et aux taxes additionnelles auxquelles sont assujetties les installations nucléaires de base en application de l'article 43 de la loi de finances pour 2000,

Vu le décret n°2011-1935 du 22 décembre 2011 modifiant le décret n°2000-361 du 26 avril 2000 relatif à la taxe et aux taxes additionnelles auxquelles sont assujetties les installations nucléaires de base en application de l'article 43 de la loi de finance pour 2000,

Vu le décret n°2013-737 du 12 août 2013 modifiant le décret n°2000-361 du 26 avril 2000 relatif à la taxe et aux taxes additionnelles auxquelles sont assujetties les installations nucléaires de base en application de l'article 43 de la loi de finance pour 2000, et portant coefficient multiplicateur de 1,1 à 1,5,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 8 mars 1996 fixant les critères de répartition du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle,

Vu la délibération du conseil départemental en date des 9 et 10 décembre 2010 relative aux centres de stockage des déchets radioactifs de l'Aube - taxe additionnelle à la taxe sur les installations nucléaires de base,

Vu la délibération de la commission permanente en date du 22 mars 2013 modifiant le règlement relatif à la répartition et à l'attribution de la taxe additionnelle au titre du périmètre de solidarité,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération du conseil départemental du 18 décembre 2015 approuvant les règlements des aides aux communes applicables à compter du 1er janvier 2016,

Vu le courrier de Madame le Préfet de la Haute-Marne en date du 22 septembre 2017 notifiant le produit de la taxe additionnelle à la taxe sur les installations nucléaires de base (dite de stockage) revenant à la Haute-Marne au titre de l'année 2017,

Vu le tableau de répartition de la dotation affectée au périmètre de proximité, pour la Haute-Marne, au titre de l'année 2017,

Vu l'avis favorable de la IIe commission émis lors de sa réunion en date du 20 octobre 2017,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

Considérant les dossiers de demandes de subventions présentés par les communes et leurs groupement répondant aux critères fixés par le conseil départemental,

LA COMMISSION PERMANENTE

Par 33 voix Pour

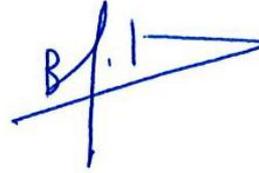
DÉCIDE

- d'approuver le règlement, d'aide relatif aux modalités de répartition et d'attribution de la taxe additionnelle dite de « stockage » au titre du périmètre de solidarité, ci-annexé
- d'approuver les crédits à allouer et la liste des opérations à financer cette année, dont les caractéristiques sont détaillées dans les tableaux ci-annexés, pour un montant total de subventions de 327 680 €, correspondant aux fractions de la taxe additionnelle dite « de stockage » (périmètre de solidarité), au titre du produit de l'année 2017 ;
- de demander à Madame le Préfet de la Haute-Marne de bien vouloir procéder au mandatement de cette répartition au profit des communes retenues.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B', a vertical line, and a horizontal line extending to the right.

Bruno SIDO

**Répartition du produit 2017 de la taxe additionnelle à la taxe sur les installations nucléaires de base
(dite de stockage)**

Première fraction

Commission permanente du 27 octobre 2017

Communes	Canton	Population légale totale en vigueur au 1^{er} janvier 2017	Montant
Beurville	Joinville	104	3 850 €
Blumeray	Joinville	115	4 257 €
Dommartin-le-Saint-Père	Joinville	279	10 328 €
Doulevant-le-Château	Joinville	402	14 882 €
Mertrud	Joinville	187	6 922 €
Nully	Joinville	169	6 256 €
Tremilly	Joinville	84	3 109 €
TOTAL		1 340 €	49 604 €

La commune de Villiers-aux-Chênes n'est pas retenue car elle est rattachée à Doulevant-le-Château.

**Répartition du produit 2017 de la taxe additionnelle à la taxe sur les installations nucléaires de base (dite de stockage)
Commission permanente du 27 OCTOBRE 2017**

N°	COLLECTIVITÉ	CANTON	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION
1	BOLOGNE	BOLOGNE	Renforcement du réseau d'eaux en vue de la mise aux normes et de l'extension de la défense-incendie - 1ère tranche	265 680 €	122 540 €	20%	24 508 €
2	BOLOGNE	BOLOGNE	Réhabilitation et mise aux normes d'accessibilité du bâtiment communal dit "PHM" 2ème tranche et solde	180 551 €	90 275 €	20%	18 055 €
3	BROUSSEVAL	WASSY	Divers aménagements rue de la Gare et rue du Moulin - 2ème tranche et solde	228 202 €	113 855 €	20%	22 771 €
4	CHASSIGNY	VILLEGUSIEN-LE-LAC	Réhabilitation de locaux liés aux activités périscolaires et construction d'une cantine scolaire - 2e tranche	418 318 €	97 580 €	20%	19 516 €
5	LAVILLE-AUX-BOIS	CHAUMONT - 2	Aménagements de voirie - 1ère phase de travaux : Grande rue et rue de la Grande Haie (aménagements urbains et paysagers) - 2e tranche	823 169 €	201 007 €	20%	40 201 €
6	LESCHERES-SUR-LE-BLAISERON	JOINVILLE	Réhabilitation du bâtiment de la mairie (logement et salle de convivialité) - 1ère tranche	482 895 €	192 090 € (plafond)	20%	38 418 €
7	LUZY-SUR-MARNE	CHAUMONT - 3	Aménagement de la rue du Noir : aménagements urbains et paysagers - 2ème tranche et solde	265 487 €	129 285 €	20%	25 857 €
8	NULLY	JOINVILLE	Aménagement d'une salle des fêtes dans un préau et mise aux normes accessibilité - 2ème tranche et solde	278 713 €	137 607 €	20%	27 521 €
9	POINSON-LES-NOGENT	NOGENT	Aménagement des abords de la mairie, de l'église et de la place Nicolas Pierre Pelletier : aménagements urbains et paysagers - 2ème tranche et solde	156 356 €	61 607 €	20%	12 321 €
10	SARREY	BOURBONNE-LES-BAINS	Requalification de l'entrée du village - RD 163 - 2ème tranche et solde	167 580 €	64 398 €	20%	12 879 €
11	SARREY	BOURBONNE-LES-BAINS	Extension et mise aux normes des vestiaires et des sanitaires du terrain de football - 2ème tranche et solde	118 328 €	58 139 €	20%	11 627 €
12	VITRY-LES-NOGENT	NOGENT	Réaménagement pour la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité de la salle de convivialité, création d'un logement communal - 2ème tranche et solde	345 540 €	122 010 €	20%	24 402 €
TOTAL							278 076 €

RÈGLEMENT MODIFIÉ RELATIF AUX MODALITÉS DE RÉPARTITION ET D'ATTRIBUTION AU TITRE DU PÉRIMÈTRE DE SOLIDARITÉ

Bénéficiaires

- une première fraction pour des communes assimilables à celles du périmètre de proximité, en considérant que ces communes faisant partie de ce périmètre étendu subissent des charges équivalentes à celles de la communauté de communes du Pays du Der dans son périmètre au 1er janvier 2013, en raison de la proximité de l'établissement de stockage de déchets nucléaires de Soulaïnes-Dhuys,
- une deuxième fraction répartissant le solde de la taxe additionnelle du périmètre de solidarité au profit de l'ensemble des communes, communautés de communes et syndicats intercommunaux de la Haute-Marne suivant les critères d'éligibilité en vigueur.

I Au titre de la première fraction :

Pour la première fraction, les communes éligibles à ce périmètre élargi sont les communes de Mertrud, Dommartin-le-Saint-Père, Doulevant-le-Château, Blumeray, Beurville, Trémilly et Nully. La dotation est calculée sur la même base de calcul que celle du périmètre de proximité, en euro par habitant (soit en 2017 un montant de 37,02 € par habitant).

II Au titre de la deuxième fraction :

A. Dépenses éligibles

- Travaux d'investissement concernant les écoles et les églises.
- Pour les travaux dans les bâtiments existants, seuls ceux de conservation des bâtiments sont pris en compte.
- Opérations de modernisation et d'accessibilité des bâtiments communaux et des services publics de proximité.
- Aménagements de villages et aménagements de voirie.

B. Plancher de dépense subventionnable HT : 70 000 €

C. Plafond de dépenses subventionnable

Voir les règlements particuliers :

- travaux dans les locaux scolaires
- construction de groupes scolaires primaires et maternels
- bâtiments publics

D. Taux d'aide : 20 %

E. Versement de l'aide

S'agissant de crédits gérés par la direction départementale des finances publiques (DDFiP), la subvention sera versée par l'intermédiaire des services de la préfecture.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 27 octobre 2017	
Direction du Développement et de l'Animation du Territoire service aides aux communes	N° 2017.10.3
OBJET : Fonds d'aménagement local (FAL) cantons de Bologne, Bourbonne-les-Bains, Chaumont 1, Eurville-Bienville, Joinville, Langres, Nogent, Poissons, Saint-Dizier 1, Saint-Dizier 3 et Villegusien-le-Lac	

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18**Absents ayant donné procuration :**

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRIION

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L.3211-1 et L.3232-1,

Vu les délibérations du conseil général en date des 11 octobre et 9 décembre 1996 créant le fonds d'aménagement local (FAL),

Vu la délibération du conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 18 décembre 2015 approuvant le nouveau règlement du FAL,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 15 décembre 2016 relative au vote du budget primitif 2017,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 30 juin 2017 relative à la décision modificative n° 2,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 27 octobre 2017 relative à la décision modificative n°3,

Vu l'avis favorable de la IIe commission émis lors de sa réunion du 22 septembre 2017,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

CONSIDÉRANT les dossiers de travaux des collectivités locales parvenus au conseil départemental et ayant fait l'objet d'un accord préalable conjoint des conseillers départementaux concernés,

LA COMMISSION PERMANENTE

Par 33 voix Pour

DÉCIDE

- d'attribuer, au titre du fonds d'aménagement local (FAL) de l'année 2017, les subventions figurant sur les tableaux ci-annexés pour un montant total de **672 877 €** à imputer sur le chapitre 204 du budget départemental.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

ENVELOPPE FAL 2017	212 350 €
ENGAGEMENTS	152 837 €
RELIQUATS	0 €
DISPONIBLE	59 513 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	32 353 €
RESTE DISPONIBLE	27 160 €

Commission permanente du 27 octobre 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Daillancourt	Réfection de locaux pour l'installation du secrétariat de mairie	4 881 €	4 881 €	50%	2 440 €	Équipements Communaux	204142//74
Ecot-La-Combe	Réfection du mur du cimetière	12 713 €	12 713 €	50%	6 356 €	Équipements Communaux	204142//74
Meures	Remplacement de la porte du garage du logement communal et de l'armoire électrique de la station de pompage	5 596 €	5 596 €	30%	1 678 €	Équipements Communaux	204142//74
Ormoy-Les-Sexfontaines	Amélioration et sécurisation de la distribution d'eau potable - complément FAL à la suite du financement au titre du FDE	5 495 €	5 495 €	10%	549 €	AEP & assainissement	204142//74
Rouécourt	Réhabilitation du bâtiment communal (grenier, salle cadastre, façades mairie et salle de convivialité)	19 177 €	19 811 €	30%	5 943 €	Équipements Communaux	204142//74

CANTON DE BOLOGNE

Rouécourt	Réfection de la voirie	18 509 €	18 509 €	50%	9 254 €	Équipements Communaux	204142//74
Sexfontaines	Réfection de la toiture de l'église	20 445 €	20 445 €	30%	6 133 €	Équipements Communaux	204142//74
TOTAL					32 353 €		

ENVELOPPE FAL 2017	162 355 €
ENGAGEMENTS	0 €
RELIQUATS	0 €
DISPONIBLE	162 355 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	162 355 €
RESTE DISPONIBLE	0 €

Commission permanente du 27 octobre 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Buxieres-Les-Clefmont	Réfection de la voie communale n°6	20 930 €	20 930 €	25%	5 232 €	Équipements communaux	204142//74
Celles-En-Bassigny	Mise aux normes et réfection de la salle de convivialité	29 888 €	29 888 €	25%	7 472 €	Équipements communaux	204142//74
Celles-En-Bassigny	Mise en accessibilité de la mairie	13 995 €	13 995 €	25%	3 498 €	Équipements communaux	204142//74
Chauffourt	Aménagement d'un espace paysager au centre bourg	73 780 €	73 780 €	25%	18 445 €	Équipements communaux	204142//74
Choiseul	Aménagement et accessibilité place de la Maire - église - cimetière	26 624 €	26 624 €	25%	6 656 €	Équipements communaux	204142//74
Clefmont	Remplacement des menuiseries du logement communal (ex-perception)	8 106 €	8 106 €	25%	2 026 €	Équipements communaux	204142//74

CANTON DE BOURBONNE-LES-BAINS

Communauté De Communes Du Grand Langres	Élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (ancien périmètre de la communauté de communes du Bassigny) - complément FAL à la suite du financement au titre du FGTR	210 550 €	210 550 €	10%	21 055 €	Équipements communaux	204141//74
Communauté De Communes Du Pays De Chalindrey, De Vannier-Amance Et De La Région De Bourbonne-Les-Bains	Aménagement du chemin d'accès à la chapelle de Presles	11 237 €	11 237 €	20%	2 247 €	Équipements communaux	204142//74
Daillecourt	Remplacement de la chaudière du logement communal	2 476 €	2 476 €	30%	742 €	Équipements communaux	204142//74
Enfonvelle	Réfection de voirie route de Villars-le-Pautel	16 097 €	16 097 €	25%	4 024 €	Équipements communaux	204142//74
Enfonvelle	Réfection de la toiture de l'église non classée	13 775 €	13 775 €	25%	3 443 €	Équipements communaux	204142//74
Fresnes-Sur-Apance	Réfection de voirie rue de l'Église	16 290 €	16 290 €	25%	4 072 €	Équipements communaux	204142//74
Fresnes-Sur-Apance	Réfection de voirie Grande Rue	21 903 €	21 903 €	25%	5 475 €	Équipements communaux	204142//74
Laneuvelle	Restauration de calvaires	3 682 €	3 682 €	29,95%	1 102 €	Équipements communaux	204142//74

CANTON DE BOURBONNE-LES-BAINS

Lariviere-Arnoncourt	Mise en accessibilité de la salle de convivialité	41 479 €	37 708 €	25%	9 427 €	Équipements communaux	204142//74
Lavernoy	Mise en accessibilité mairie - salle de convivialité - cimetière (1er tranche de travaux)	11 811 €	11 811 €	25%	2 952 €	Équipements communaux	204142//74
Marcilly-En-Bassigny	Réfection de la toiture du chœur de l'église non classée	9 395 €	9 395 €	25%	2 348 €	Équipements communaux	204142//74
Noyers	Réfection de voies communales	8 834 €	8 834 €	25%	2 208 €	Équipements communaux	204142//74
Rançonnières	Aménagements de trottoirs rue de la Barre - travaux complémentaires	39 680 €	39 680 €	25%	9 920 €	Équipements communaux	204142//74
Rançonnières	Réfection de trottoirs et d'accotement dans diverses rues du village	17 826 €	17 826 €	25%	4 456 €	Équipements communaux	204142//74
Rangecourt	Mise en limite de propriété des compteurs d'eau	11 719 €	11 719 €	25%	2 929 €	AEP & assainissement	204142//61
Rangecourt	Mise aux normes de la salle polyvalente - 2ème tranche et solde	14 129 €	2 817 €	25%	704 €	Équipements communaux	204142//74
Saulxures	Réfection du calvaire situé dans le cimetière communal et création d'un escalier à côté de la fontaine	6 785 €	6 785 €	25%	1 696 €	Équipements communaux	204142//74

CANTON DE BOURBONNE-LES-BAINS

Saulxures	Réfection de trottoirs de la rue transversale (RD 14) et de la rue de Rançonnières	8 435 €	8 435 €	25%	2 108 €	Équipements communaux	204142//74
Saulxures	Réfection du chemin de la Garenne	16 842 €	16 842 €	25%	4 210 €	Équipements communaux	204142//74
Serqueux	Installation d'une réserve incendie rue du Mont	19 226 €	19 226 €	25%	4 806 €	Équipements communaux	204142//74
Serqueux	Réfection de voirie rue des Hérottes et chemin des Côtes	74 445 €	74 445 €	25%	18 611 €	Équipements communaux	204142//74
Serqueux	Réfection de voirie chemin des Tartres et chemin de la Beucherie	6 723 €	6 723 €	25%	1 680 €	Équipements communaux	204142//74
Val De Meuse	Remplacement de conduites d'eau potable Place de Verdun, rues Sacquenay, Bellevue et Croisotte à Montigny-le-Roi - complément FAL à la suite du financement au titre du FDE	72 890 €	72 890 €	10%	7 289 €	AEP & assainissement	204142//61
Vicq	Restauration des vitraux de l'église et de la chapelle non classées (complément d'aide)	6 090 €	6 090 €	25%	1 522 €	Équipements communaux	204142//74
TOTAL					162 355 €		

ENVELOPPE FAL 2017	78 051 €
ENGAGEMENTS	0 €
RELIQUATS	0 €
DISPONIBLE	78 051 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	78 051 €
RESTE DISPONIBLE	0 €

Commission permanente du 27 octobre 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Brethenay	Réfection des voies communales et des trottoirs aux lotissements des Tilleuls et Werric	169 618 €	114 893 €	25%	28 723 €	Équipements communaux	204142//74
Brethenay	Réaménagement du carrefour route de Laharmand-Marault	4 999 €	4 999 €	25%	1 249 €	Équipements communaux	204142//74
Condes	Réfection de voirie rue du Coteau de la Forge	12 000 €	12 000 €	25%	3 000 €	Équipements communaux	204142//74
Jonchery	Réhabilitation du cimetière suite à procédure de reprise	9 800 €	9 800 €	25%	2 450 €	Équipements communaux	204142//74
Jonchery	Réfection de trottoirs route de Paris	46 469 €	46 469 €	25%	11 617 €	Équipements communaux	204142//74

CANTON DE CHAUMONT-1

SIAE De Brethenay et sa Région	Renforcement du réseau d'eau potable sur la commune d'Euffigneix, Grande Rue - 2ème complément FAL à la suite du financement au titre du FDE	105 717 €	96 396 €	10,10%	9 733 €	AEP & assainissement	204142//61
Treix	Renouvellement de l'accotement de la route de Fragneix	7 410 €	7 410 €	25%	1 852 €	Équipements communaux	204142//74
Treix	Extension du cimetière	67 334 €	67 334 €	25%	16 833 €	Équipements communaux	204142//74
Treix	Réfection de trottoirs rue du Pré Beugnot	5 277 €	5 277 €	25%	1 319 €	Équipements communaux	204142//74
Treix	Réfection de voirie chemin du Preux	5 100 €	5 100 €	25%	1 275 €	Équipements communaux	204142//74
TOTAL					78 051 €		

ENVELOPPE FAL 2017	161 659 €
ENGAGEMENTS	0 €
RELIQUATS	0 €
DISPONIBLE	161 659 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	112 553 €
RESTE DISPONIBLE	49 106 €

Commission permanente du 27 octobre 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Chamouilley	Réfection de la toiture de l'église non classée	61 617 €	61 617 €	20%	12 323 €	Équipements communaux	204142//74
Chevillon	Sécurisation et aménagement de la rue de la gare, rue du stade et rue du Jarot - 2ème tranche et solde - complément FAL à la suite du financement au titre de la TP	173 581 €	173 581 €	10%	17 358 €	Équipements communaux	204142//74
Chevillon	Réfection du revêtement et de la voie piétonne stabilisée dans le lotissement du château de Sommeville - 1ère tranche de travaux	35 321 €	35 321 €	20%	7 064 €	Équipements communaux	204142//74
Chevillon	Mise aux normes accessibilité de la salle des fêtes de Sommeville	17 714 €	17 189 €	15%	2 578 €	Équipements communaux	204142//74
Curel	Acquisition de mobiliers urbains dans le cadre de l'embellissement du village	16 120 €	16 120 €	30%	4 836 €	Équipements communaux	204141//74
Curel	Aménagement d'un équipement ludique : aire de sport extérieure	21 865 €	21 865 €	30%	6 559 €	Équipements communaux	204142//74

CANTON DE EURVILLE-BIENVILLE

Domblain	Réfection du mur en colombage de la mairie	9 371 €	9 371 €	25%	2 342 €	Équipements communaux	204142//74
Eurville-Bienville	Installation d'une clôture et d'un portail au stade Louis Bazire	3 901 €	3 901 €	10%	390 €	Équipements communaux	204142//74
Eurville-Bienville	Aménagement d'une aire de jeux et d'un terrain multisports	109 560 €	109 560 €	10%	10 956 €	Équipements communaux	204142//74
Eurville-Bienville	Installation d'un visiophone aux écoles élémentaire et maternelle	4 240 €	4 240 €	10%	424 €	Équipements communaux	204141//74
Eurville-Bienville	Isolation du CPI intercommunal	48 021 €	48 021 €	20%	9 604 €	Équipements communaux	204142//74
Eurville-Bienville	Réalisation de la 2ème phase de maçonnerie à l'atelier municipal	23 746 €	23 746 €	20%	4 749 €	Équipements communaux	204142//74
Fontaines-Sur-Marne	Remise en eau du lavoir place des Tilleurs	34 864 €	31 695 €	30%	9 508 €	Équipements communaux	204142//74
Magneux	Voirie : remise en état des accès aux logements communaux	3 713 €	3 713 €	30%	1 113 €	Équipements communaux	204142//74
Magneux	Voirie de l'accès et des abords de l'école et de la salle des fêtes	19 497 €	19 497 €	30%	5 849 €	Équipements communaux	204142//74

CANTON DE EURVILLE-BIENVILLE

Magneux	Pose d'un portail aux logements communaux et motorisation du portail des écoles	3 715 €	3 715 €	30%	1 114 €	Équipements communaux	204142//74
Maizières-Les-Joinville	Aménagement de l'abri bus	3 688 €	3 688 €	30%	1 106 €	Équipements communaux	204142//74
Narcy	Isolation thermique sur la façade du bâtiment de la mairie	5 250 €	5 250 €	30%	1 575 €	Équipements communaux	204142//74
Roches-Sur-Marne	Aménagement d'une zone 30 pour la sécurisation de l'école maternelle et l'accessibilité PMR - 1ère tranche - complément FAL à la suite du financement au titre des AP	60 200 €	46 580 €	10%	4 658 €	Équipements communaux	204142//74
Syndicat intercommunal à vocation multiple de Chamouilley-Roches-Sur-Marne	Remplacement et remise aux normes de l'éclairage du terrain de football de Chamouilley	31 764 €	31 764 €	20%	6 352 €	Équipements communaux	204142//74
Troisfontaines-La-Ville	Pose d'un portail à l'école maternelle d'Avrainville (plan Vigipirate)	6 985 €	6 985 €	30%	2 095 €	Équipements communaux	204142//74
TOTAL					112 553 €		

ENVELOPPE FAL 2017	172 643 €
ENGAGEMENTS	155 350 €
RELIQUATS	0 €
DISPONIBLE	17 293 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	11 674 €
RESTE DISPONIBLE	5 619 €

Commission permanente du 27 octobre 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Autigny-Le-Grand	Aménagement de voirie, carrefour, zone 30 et changement de la signalisation - complément FAL à la suite du financement au titre des AP	3 486 €	3 486 €	10%	348 €	Équipements communaux	204142//74
Bouzancourt	Réhabilitation d'un logement communal en vue de location - 2ème tranche et solde	52 623 €	26 312 €	30%	7 893 €	Équipements communaux	204142//74
Brachay	Acquisition et démolition de bâtiments en ruine suite à un éboulement - complément FAL à la suite du financement au titre du FTIEU	24 092 €	8 000 €	20%	1 600 €	Équipements communaux	204142//74
Saint-Urbain-Maconcourt	Mise en accessibilité du bâtiment public Hôtel de Ville - travaux complémentaires	9 169 €	9 169 €	20%	1 833 €	Équipements communaux	204142//74
TOTAL					11 674 €		

ENVELOPPE FAL 2017	111 157 €
ENGAGEMENTS	107 616 €
RELIQUATS	0 €
DISPONIBLE	3 541 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	3 541 €
RESTE DISPONIBLE	0 €

Commission permanente du 27 octobre 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Chanoy	Déplacement de compteurs d'eau rue Frères Jacques et rue des Charmes - complément FAL à la suite du financement au titre du FDE - complément d'aide	13 300 €	13 300 €	2,57%	342 €	AEP & assainissement	204142//61
Faverolles	Divers aménagements sur le réseau d'alimentation en eau potable	3 500 €	3 500 €	30%	1 050 €	AEP & assainissement	204142//61
Peigney	Mise en accessibilité de l'église inscrite	8 598 €	8 598 €	25%	2 149 €	Équipements communaux	204142//74
TOTAL					3 541 €		

ENVELOPPE FAL 2017	175 495 €
ENGAGEMENTS	67 846 €
RELIQUATS	0 €
DISPONIBLE	107 649 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	107 649 €
RESTE DISPONIBLE	0 €

Commission permanente du 27 octobre 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Ageville	Aménagements sécuritaires de la traversée du village - complément FAL à la suite du financement au titre des AP	18 563 €	18 563 €	5%	928 €	Équipements communaux	204142//74
Andilly-En-Bassigny	Mise en œuvre des prescriptions de l'arrêté de DUP des captages - complément FAL à la suite du financement au titre du FDE	24 597 €	24 597 €	10%	2 459 €	AEP & assainissement	204142//61
Biesles	Création d'un terrain multisport	67 000 €	48 200 € (plafond)	25%	12 050 €	Équipements communaux	204142//74
Biesles	Réfection de trottoirs rue de Verdun	56 099 €	56 099 €	20%	11 219 €	Équipements communaux	204142//74
Biesles	Voirie 2017	55 684 €	55 684 €	21,06%	11 727 €	Équipements communaux	204142//74

CANTON DE NOGENT

Cuves	Réfection de voirie route de Ninville	14 142 €	14 142 €	40%	5 656 €	Équipements communaux	204142//74
Lanques-Sur-Rognon	Aménagement de la place de la mairie : création de places de stationnements devant l'église - complément FAL à la suite du financement au titre des AP	23 405 €	7 380 €	5%	369 €	Équipements communaux	204142//74
Mandres-La-Cote	Mise en place d'un plan de sécurité routière - 1ère tranche de financement - complément FAL à la suite du financement au titre des AP	82 200 €	41 100 €	5%	2 055 €	Équipements communaux	204142//74
Mandres-La-Cote	Restructuration du cimetière	12 648 €	12 648 €	20%	2 529 €	Équipements communaux	204142//74
Neuilly-L'Eveque	Création d'un parking aux abords des équipements sportifs - complément FAL à la suite du financement au titre des AP	12 920 €	12 920 €	5%	646 €	Équipements communaux	204142//74
Neuilly-L'Eveque	Création d'une aire de jeux	64 323 €	64 323 €	25%	16 080 €	Équipements communaux	204142//74
Neuilly-L'Eveque	Réfection de divers chemins communaux	76 994 €	76 994 €	25%	19 248 €	Équipements communaux	204142//74
Orbigny-Au-Val	Réfection de trottoirs rue du Lac suite aux intempéries du 7 juin 2016	1 570 €	1 570 €	40%	628 €	Équipements communaux	204142//74

CANTON DE NOGENT

Orbigny-Au-Val	Mise en accessibilité de la cour de la mairie	2 592 €	2 592 €	40%	1 036 €	Équipements communaux	204142//74
Poinson-Les-Nogent	Remplacement de menuiseries à la mairie et à la sacristie	13 175 €	13 175 €	20%	2 635 €	Équipements communaux	204142//74
Poiseul	Réfection de voirie rue du Haut et rue de la Fontaine (RD 120) - complément FAL à la suite du financement au titre des AP	71 324 €	71 324 €	20%	14 264 €	Équipements communaux	204142//74
Rolampont	Réfection du réseau d'eau potable rue de la Mairie - complément FAL à la suite du financement au titre du FDE	25 073 €	24 423 €	10%	2 442 €	AEP & assainissement	204142//61
Vesaignes-Sur-Marne	Déplacement de canalisation AEP sur le domaine public - complément FAL à la suite du financement au titre du FDE	16 780 €	16 780 €	10%	1 678 €	AEP & assainissement	204142//61
TOTAL					107 649 €		

ENVELOPPE FAL 2017	215 277 €
ENGAGEMENTS	177 940 €
RELIQUATS	0 €
DISPONIBLE	37 337 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	37 337 €
RESTE DISPONIBLE	0 €

Commission permanente du 27 octobre 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Bourmont Entre Meuse et Mouzon	Réhabilitation du terrain de football de Bourmont	15 882 €	15 882 €	20%	3 176 €	Équipements communaux	204142//74
Chalvraines	Remise en état des façades du bâtiment communal (local technique)	18 496 €	18 496 €	30%	5 548 €	Équipements communaux	204142//74
Cirfontaines-en-Ornois	Accessibilité du cimetière	9 792 €	9 792 €	20%	1 958 €	Équipements communaux	204142//74
Cirfontaines-en-Ornois	Réfection du parking devant le logement communal et le gîte communal	5 349 €	5 349 €	11,53%	616 €	Équipements communaux	204142//74
Germay	Mise en sécurité du mur du cimetière	6 336 €	6 336 €	20%	1 267 €	Équipements communaux	204142//74
Huilliecourt	Mise aux normes des ERP de la commune : mairie, église, salle de convivialité "du préau"	4 536 €	4 036 €	30%	1 210 €	Équipements communaux	204142//74

CANTON DE POISSONS

Illoud	Réfection du pont de Corrupt	5 823 €	5 823 €	20%	1 164 €	Équipements communaux	204142//74
Illoud	Réfection de la voirie d'exploitation d'Illoud à Corrupt	16 055 €	16 055 €	6,87%	1 103 €	Équipements communaux	204142//74
Merrey	Aménagement de la place du village (pont bascule) - 1ère tranche de financement	35 657 €	35 657 €	10,60%	3 779 €	Équipements communaux	204142//74
Montreuil-Sur-Thonnance	Aménagement de terrains communaux en parcelles à bâtir	17 060 €	17 060 €	20%	3 412 €	Équipements communaux	204142//74
Orquevaux	Création d'une place de retournement	3 500 €	3 500 €	40%	1 400 €	Équipements communaux	204142//74
Poissons	Création d'une défense incendie dans le cadre de la réfection et aménagement urbain de la RD 16 - réfection du réseau d'eau potable et frais annexes	3 450 €	3 450 €	20%	690 €	Équipements communaux	204142//74
Poissons	Aménagement de l'espace cinéraire	6 125 €	6 125 €	20%	1 225 €	Équipements communaux	204142//74
Prez-Sous-Lafauche	Renouvellement du réseau d'eau potable sur la traverse du village (RD 674) - complément FAL à la suite du financement au titre du FDE -1ère tranche de financement	101 854 €	78 986 €	6,726%	5 312 €	AEP & assainissement	204142//61
Prez-Sous-Lafauche	Création d'une défense incendie dans le cadre du renouvellement du réseau d'eau potable sur la traverse du village (RD 674)	6 800 €	6 800 €	20%	1 360 €	Équipements communaux	204142//74

CANTON DE POISSONS

SDED 52	Remplacement des luminaires et projecteurs de l'éclairage public de la commune de MILLIERES	8 824 €	8 824 €	10%	882 €	Équipements communaux	204142//74
Syndicat Intercommunal D'Adduction D'Eau Potable De La Région D'Echenay	Installation d'une télégestion et de compteurs de sectorisation sur le réseau	16 178 €	16 178 €	20%	3 235 €	AEP & assainissement	204142//61
TOTAL					37 337 €		

ENVELOPPE FAL 2017	137 538 €
ENGAGEMENTS	124 381 €
RELIQUATS	0 €
DISPONIBLE	13 157 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	13 157 €
RESTE DISPONIBLE	0 €

Commission permanente du 27 octobre 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Eclaron-Braucourt-Sainte-Liviere	Voirie sur la RD 384 - traversée de Braucourt	13 208 €	13 208 €	25,04%	3 307 €	Équipements communaux	204142//74
Halignicourt	Voirie : parking du lotissement, route de Laneuville-au-Pont et chemin de la Fontaine	15 033 €	15 033 €	30%	4 509 €	Équipements communaux	204142//74
Perthes	Réfection de la route de Saint-Eulien	21 803 €	21 803 €	24,5%	5 341 €	Équipements communaux	204142//74
TOTAL					13 157 €		

ENVELOPPE FAL 2017	72 937 €
ENGAGEMENTS	13 033 €
RELIQUATS	0 €
DISPONIBLE	59 904 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	5 179 €
RESTE DISPONIBLE	54 725 €

Commission permanente du 27 octobre 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Bettancourt-La-Ferrée	Aménagement d'une aire de jeux extérieure à l'école maternelle	7 214 €	7 214 €	30%	2 164 €	Équipements communaux	204142//74
Chancenay	Voirie et pose de caniveaux pour les eaux pluviales chemin d'Ancerville	10 050 €	10 050 €	30%	3 015 €	Équipements communaux	204142//74
TOTAL					5 179 €		

ENVELOPPE FAL 2017	214 788 €
ENGAGEMENTS	105 760 €
RELIQUATS	0 €
DISPONIBLE	109 028 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	109 028 €
RESTE DISPONIBLE	0 €

Commission permanente du 27 octobre 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Aujeurres	Rénovation du lavoir de la rue de la Petite Fontaine	5 274 €	5 274 €	30%	1 582 €	Équipements Communaux	204142//74
Aulnoy-Sur-Aube	Remplacement des vitraux de l'église non classée	8 546 €	8 546 €	30%	2 563 €	Équipements Communaux	204142//74
Chalancey	Rénovation du logement communal	16 921 €	16 921 €	30%	5 076 €	Équipements Communaux	204142//74
Choilley-Dardenay	Réfection d'un chemin communal et d'un chemin piétonnier entre le musée-école et la mairie de Dardenay	7 925 €	7 925 €	30%	2 377 €	Équipements Communaux	204142//74
Communauté De Communes D'Auberive, Vingeanne Et Montsaigeonnais	Élaboration du PLU de la commune de Baissey	26 445 €	26 445 €	30%	7 933 €	Équipements Communaux	204141//74
Germaines	Réfection de la toiture du bâtiment abritant la mairie et la salle de convivialité	11 772 €	11 772 €	30%	3 531 €	Équipements Communaux	204142//74

CANTON DE VILLEGUSIEN-LE-LAC

Germaines	Réfection de la toiture du deuxième pan de l'église non classée	17 930 €	17 930 €	30%	5 379 €	Équipements Communaux	204142//74
Germaines	Remplacement de la porte d'entrée du bâtiment mairie	3 656 €	3 656 €	30%	1 096 €	Équipements Communaux	204142//74
Leuchey	Mise en accessibilité de la mairie et de l'église non classée	3 964 €	3 964 €	30%	1 189 €	Équipements Communaux	204142//74
Leuchey	Installation d'une barrière devant l'abri bus	2 775 €	2 775 €	30%	832 €	Équipements Communaux	204142//74
Leuchey	Extension du cimetière	26 071 €	25 177 €	30%	7 553 €	Équipements Communaux	204142//74
Le Montsaugeonnais	Réalisation d'une photogravure en hommage à Charles Dadant	8 380 €	8 380 €	30%	2 514 €	Équipements Communaux	204142//74
Rochetaillée	Mise en accessibilité de la mairie de Rochetaillée et des églises inscrites de Rochetaillée et Chameroy	3 455 €	3 455 €	30%	1 036 €	Équipements Communaux	204142//74
Rochetaillée	Mise aux normes d'accessibilité des toilettes de la salle communale de Chameroy	12 088 €	12 088 €	30%	3 626 €	Équipements Communaux	204142//74
Rochetaillée	Remplacement de la porte d'entrée de la mairie de Rochetaillée	3 275 €	3 275 €	30%	982 €	Équipements Communaux	204142//74

CANTON DE VILLEGUSIEN-LE-LAC

Saint-Broingt-Les-Fosses	Pose d'un garde-corps et d'un brise vue place de la Fontaine	12 134 €	12 134 €	30%	3 640 €	Équipements Communaux	204142//74
Saint-Broingt-Les-Fosses	Création d'une voie communale rue du Puits	10 838 €	10 838 €	30%	3 251 €	Équipements Communaux	204142//74
SDED 52	Remplacement de l'éclairage public à Rouvres-sur-Aube	21 656 €	20 460 €	10%	2 046 €	Équipements Communaux	204142//74
Syndicat Des Eaux De La Haute-Vingeanne	Modification de l'ensemble de la tuyauterie de pompage et refoulement à la station de pompage - complément FAL à la suite du financement au titre du FDE	15 150 €	15 150 €	30%	4 545 €	AEP & assainissement	204142//61
Syndicat Des Eaux De La Haute-Vingeanne	Déplacement de 8 compteurs en limite de propriété	14 888 €	14 888 €	20%	2 977 €	AEP & assainissement	204142//61
Vauxbons	Renforcement des murs d'enceinte et d'entrée du cimetière, création d'un chemin d'accès et élargissement de la porte d'accès	26 860 €	26 860 €	12,16%	3 266 €	Équipements Communaux	204142//74
Vauxbons	Mise en conformité du cimetière	22 956 €	22 956 €	30%	6 886 €	Équipements Communaux	204142//74
Vauxbons	Déplacement du monument Maxime Nancey	7 400 €	6 858 €	30%	2 057 €	Équipements Communaux	204142//74
Verseilles-Le-Haut	Rénovation et isolation de la mairie	9 358 €	9 358 €	30%	2 807 €	Équipements Communaux	204142//74

CANTON DE VILLEGUSIEN-LE-LAC

Verseilles-Le-Haut	Création d'un appentis derrière la mairie	11 096 €	11 096 €	30%	3 328 €	Équipements Communaux	204142//74
Villegusien-Le-Lac	Remplacement de bordures de trottoirs à Villegusien-le-Lac	17 423 €	17 423 €	30%	5 226 €	Équipements Communaux	204142//74
Villegusien-Le-Lac	Voirie 2017	37 882 €	37 882 €	30%	11 364 €	Équipements Communaux	204142//74
Villegusien-Le-Lac	Réalisation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dans le cimetière d'Heuilley-Cotton	5 754 €	5 754 €	30%	1 726 €	Équipements Communaux	204142//74
Vivey	Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux (église, mairie et salle des fêtes)	28 800 €	28 800 €	30%	8 640 €	Équipements Communaux	204142//74
TOTAL					109 028 €		

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 27 octobre 2017	
Direction de l'Environnement et de l'Agriculture service d'assistance technique pour l'environnement	N° 2017.10.4
OBJET : SATE 2016 : convention d'aide financière avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Absents ayant donné procuration :

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRION

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.3232-1 à L.3232-1-1 et R.3232-1 à R.3232-1-4,

Vu la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,

Vu la délibération du conseil général n°II-11 des 16 et 17 décembre 1999 décidant de la création d'un service d'assistance technique à l'environnement au sein du département de la Haute-Marne,

Vu la délibération du conseil général n°II-3 du 11 décembre 2008 décidant de la nouvelle organisation du service d'assistance technique à l'environnement,

Vu la délibération du conseil général n°II-2 du 7 décembre 2012 autorisant le Président du conseil général à solliciter l'aide financière des agences de l'eau pour le financement des missions du SATE,

Vu la délibération de la commission permanente n°2013.11.09 du 22 novembre 2013 approuvant le contrat de partenariat 2013-2018 avec les agences de l'eau Seine-Normandie, Rhin-Meuse et

Rhône-Méditerranée et Corse ayant pour objet de coordonner les actions et interventions du conseil général et des agences de l'eau pendant la durée du 10e programme,

Vu la délibération de la commission permanente n°2013.11.09 du 22 novembre 2013 approuvant le contrat d'animation et d'assistance technique départementale pour l'assainissement, la protection de la ressource en eau et la protection du milieu naturel 2013-2018 avec les agences de l'eau Seine-Normandie, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée et Corse,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 15 décembre 2016 relative au budget primitif 2017,

Vu l'avis favorable de la IIe commission émis le 22 septembre 2017,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LA COMMISSION PERMANENTE
Par 33 voix Pour

DÉCIDE

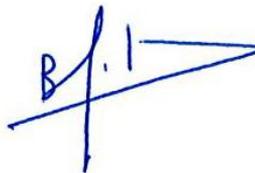
- d'approuver les termes de la convention financière annuelle proposée par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse pour le financement de l'activité du SATE en 2016,
- d'autoriser Monsieur le Président du conseil départemental à signer cette convention ci-annexée,

Les crédits nécessaires à la perception de ces recettes sont inscrits sur le budget annexe dédié au SDAT, sur le chapitre 74.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

La présente convention, conforme à la convention type (délibération n°2015-16 du 25/06/2015, visée par le contrôleur financier le 18/08/2015, est constituée des clauses particulières (2 pages) et des clauses générales relatives aux conventions d'aide financière.

TITULAIRE N° : 03642

SIRET N° 225200013 00012

**DEP DE LA HAUTE MARNE
CONSEIL DEPARTEMENTAL
1 RUE DU CDT HUGUENY
BP 509
52011 CHAUMONT CEDEX**

Entre

LE TITULAIRE désigné ci-dessus d'une part,

et

L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Objet de la convention :

SATE 52 : Animation et assistance technique 2016

Détail par opération :

Objet de l'opération	N° Opération	Travaux à justifier (en €)
SATE 52 : Animation et assistance technique 2016	146 2017 006	114 160 € TTC
SATE 52 : prestation d'analyses 2016	146 2017 007	7 500 € TTC
N° AAP	Type d'aide	Montant d'aide (en €)
146 2017 006 OST	Subvention	57 080,00 €
146 2017 007 OST	Subvention	6 000,00 €
Total de la convention :		63 080,00 €

Objet de l'opération : 146 2017 006

SATE 52 : Animation et assistance technique 2016

Description de l'opération :

Cette opération concerne les missions d'animation et d'assistance technique (SATESE, SATAA, SATEP et SATER) portées par le département de la Haute Marne sur la partie Rhône Méditerranée Corse pour l'année 2016.

En 2016, les missions du SATE mobilisent 10 ETP, soit 2 ETP pour la partie RMC

Le montant de l'aide est calculé selon les modalités d'instruction de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Agence pilote sur le département de Haute Marne.

Objet de l'opération : 146 2017 007

SATE 52 : prestation d'analyses 2016

Description de l'opération :

Cette opération concerne les prestations d'analyses portées par le département de la Haute Marne sur la partie Rhône Méditerranée Corse pour l'année 2016.

En 2016, le SATESE prévoit sur la partie Rhône Méditerranée Corse 31 visites normales, 19 bilans 24h et 3 validations autosurveillance

Le montant de l'aide est calculé selon les modalités d'instruction de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Agence pilote sur le département de Haute Marne.

A _____, le

A Besançon, le 11/05/2017

Le Titulaire

(mentions obligatoires)
Nom et qualité du signataire
Signature

**Le Directeur Général de l'Agence de l'Eau
Pour le Directeur Général et par délégation**

Olivier GUILLEMIN
Chef de service des Affaires Générales,
Administratives, Financières, et Redevances

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 27 octobre 2017	
Direction de l'Environnement et de l'Agriculture service environnement	N° 2017.10.5
OBJET : Fonds Départemental pour l'Environnement (FDE) - attribution de subventions	

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Absents ayant donné procuration :

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRIION

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° II - 5 en date du 15 décembre 2016 relative au budget primitif 2017 et décidant de l'inscription d'une autorisation de programme de 2 000 000 € pour l'instruction des demandes de subvention au titre du fonds départemental pour l'environnement,

Vu la délibération du conseil départemental n° II - 4 en date des 21 et 22 janvier 2016 approuvant le règlement modifié du fonds départemental pour l'environnement,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu l'avis favorable de la IIe commission émis le 22 septembre 2017,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LA COMMISSION PERMANENTE
Par 33 voix Pour

DÉCIDE

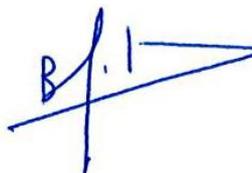
- d'attribuer sur le FDE les subventions détaillées dans le tableau ci-annexé, qui représentent un engagement financier de **337 104,00 €** (imputations budgétaires 204141//61, 204142//61 et 204142//64).

L'inscription des crédits de paiement nécessaires à ces engagements sera proposée au vote de l'assemblée au fur et à mesure de la réalisation des travaux.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

FONDS DEPARTEMENTAL POUR L'ENVIRONNEMENT (FDE)

FDE 2017 EAU et ASSAINISSEMENT	
Crédits inscrits (AP)	2 000 000,00 €
Engagements	1 476 548,00 €
Disponible	523 452,00 €
INCIDENCE FINANCIERE	337 104,00 €
Reste disponible	186 348,00 €

Commission permanente du 27 octobre 2017

Canton	COLLECTIVITE	NATURE DES TRAVAUX (libellé de la tranche)	MONTANT DES TRAVAUX HT	DEPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Bourbonne	AVRECOURT	Travaux de réfection du réseau d'eau potable	11 095,00 €	11 095,00 €	10%	1 110,00 €	Eau potable	204142//61
Châteauvillain	CHATEAUVILLAIN	Schéma directeur d'alimentation en eau potable de la commune et des communes associées et frais annexes	61 500,34 €	61 500,34 €	20%	12 300,00 €	Eau potable	204141//61
Eurville-Bienville	CHEVILLON	Etude de schéma directeur et de zonage d'assainissement	78 300,34 €	49 770,34 €	20%	9 954,00 €	Assainissement	204141//61
Eurville-Bienville	CHEVILLON	Plan d'épandage des boues de la station d'épuration	3 842,00 €	3 492,00 €	20%	698,00 €	Assainissement	204141//61
Wassy	Communauté d'agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise	Réalisation d'un assainissement collectif à LOUZE - 5ème phase (dernière) : création d'un réseau collectif rues du Cimetière et de la Ruelle et frais annexes	282 331,20 €	282 331,20 €	15%	42 350,00 €	Assainissement	204142//61
Joinville	JOINVILLE	Travaux rues Léon Morel, Albert Gigoux, Pasteur et Libération :	451 582,45 €	451 582,45 €	20%	90 316,00 €	Assainissement	204142//61
		▣ Création d'un réseau d'eaux usées et frais annexes (lots 2 et 6 partiel)						
		▣ Travaux d'assainissement sur le domaine privé et frais annexes (lots 3 et 6 partiel)						
		▣ Travaux d'eau potable sur le domaine public et frais annexes (lot 2)	172 650,00 €	172 650,00 €	20%	34 530,00 €	Eau potable	204142//61
Villegusien-le-Lac	LONGEAU	Extension du cimetière communal avec un dévoiement et renforcement du réseau AEP et maîtrise d'œuvre	56 371,00 €	22 416,00 €	20%	4 483,00 €	Eau potable	204142//61
Langres	ORMANCEY	Réfection du réseau d'eau potable rue au-delà de l'eau et frais annexes	59 018,27 €	59 018,27 €	10%	5 902,00 €	Eau potable	204142//61
Villegusien-le-Lac	SAINT LOUP SUR AUJON	Travaux préconisés par l'hydrogéologue agréé dans le cadre de la procédure de DUP	74 905,00 €	44 975,00 €	20%	8 995,00 €	Eau potable	204142//61
		Remplacement d'une conduite d'adduction d'eau potable de Courcelles sur Aujon		29 930,00 €	10%	2 993,00 €	Eau potable	204142//61
Poissons	Syndicat Intercommunal des Eaux de la Manoise	Restauration du champ captant d'Orquevaux et frais annexes	85 000,00 €	76 856,00 €	20%	15 371,00 €	Eau potable	204142//61
Poissons	Syndicat Intercommunal du Nord Bassigny	Renouvellement d'une canalisation d'eau potable rue de Verdun à Bourmont	40 929,43 €	40 929,43 €	10%	4 093,00 €	Eau potable	204142//61

Commission permanente du 27 octobre 2017

Canton	COLLECTIVITE	NATURE DES TRAVAUX (libellé de la tranche)	MONTANT DES TRAVAUX HT	DEPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Poissons	Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la vallée de la Meuse	Programme de travaux 2017 : 2 ^{ème} tranche du programme pluriannuel : du pont de Meuse jusqu'au pont de Lénizeul et frais annexes	76 760,00 € TTC	76 760,00 €	30%	23 028,00 €	Rivières	204142//64
		Programme de travaux 2017 : 2 ^{ème} tranche du programme pluriannuel : végétation et protection de berge sur les ruisseaux de Rangecourt et du Pré Chatenay	25 200,00 € TTC	25 200,00 €	20%	5 040,00 €	Rivières	204142//64
Chalindrey	Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Aménagement de la vallée du Saulon et du Vannon	Programme de travaux 2017 : 2 ^{ème} tranche du programme pluriannuel, de la limite amont du syndicat au pont de la RD 125 et frais annexes	24 800,00 € TTC	24 800,00 €	30%	7 440,00 €	Rivières	204142//64
Chalindrey	TORCENAY	Travaux du lagunage	54 870,00 €	54 870,00 €	20%	10 974,00 €	Assainissement	204142//61
Bourbonne	VAL DE MEUSE	Remplacement des canalisations d'assainissement unitaire de la Place de Verdun à Montigny le Roi	49 480,00 €	49 480,00 €	10%	4 948,00 €	Assainissement	204142//61
Wassy	WASSY	Travaux de rénovation sur les réservoirs de Wassy et Pont Varin	24 955,68 €	24 955,68 €	20%	4 991,00 €	Eau potable	204142//61
INCIDENCE TOTALE						337 104,00 €		

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE**COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 27 octobre 2017**

Direction de l'Environnement et de l'Agriculture
laboratoire départemental d'analyse

N° .2017.10.6.B**OBJET :**

*** PROJET ***

Convention-type pour la collecte et le stockage des déchets d'activités de soins à risques infectieux (D.A.S.R.I.) et des médicaments non utilisés (M.N.U.)**Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34****Présents :**

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18**Absents ayant donné procuration :**

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRIION

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu l'arrêté du 24 novembre 2003 relatif aux conditions d'emballage des D.A.S.R.I. ;

Vu la délibération n° II-4 du 15 décembre 2016, décidant de la répartition des crédits affectés sur le budget annexe pour l'activité du laboratoire départemental d'analyse et du maintien des différents secteurs d'activité en 2017;

Vu l'avis favorable émis par la IIe commission en date du 20 octobre 2017;

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental ;

Considérant les risques présentés par les déchets d'activité de diagnostic ou de suivi de traitement dans les domaines de la médecine humaine ou vétérinaire (DASRI), et les médicaments non utilisés (MNU) ;

**LA COMMISSION PERMANENTE
Par 33 voix Pour**

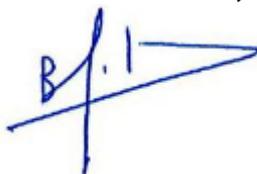
DÉCIDE

- d'approuver les termes de la convention-type ci-annexée à proposer aux « producteurs » intéressés pour bénéficier du service du laboratoire départemental reconnu centre de regroupement des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI).
- d'autoriser Monsieur le président du conseil départemental à signer ces conventions.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a vertical line and a horizontal line extending to the right, ending in a triangle.

Bruno SIDO



CONVENTION DE PRISE EN CHARGE DES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RISQUES INFECTIEUX ET MEDICAMENTS NON UTILISES

Entre:

M.

Ci-après dénommé « le producteur »

D'une part,

Et:

Le Laboratoire Départemental d'Analyse, Service du département Sis rue du Lycée agricole – CS 32029
- 52901 CHAUMONT Cedex 9

Ci-après dénommé « le laboratoire », représenté par le Président du conseil départemental de la Haute-Marne, Monsieur Bruno SIDO dûment habilité par délibération de la commission permanente du 27 octobre 2017

D'autre part.

Vu l'arrêté ministériel du 07/09/99 relatif au contrôle des filières d'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux ;

Vu l'arrêté du 24/11/2003 relatif aux conditions d'emballage des DASRI ;

Vu le décret 2006/676 du 08/06/06 relatif à l'agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail modifiant le code de la santé ;

Considérant les risques présentés par les déchets d'activités de diagnostic ou de suivi de traitement préventif, curatif ou palliatif dans les domaines de la médecine humaine ou vétérinaire (DASRI), et les médicaments non utilisés (MNU),

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Par une déclaration du département de la Haute-Marne, en date du 9 octobre 2008, et conformément à l'arrêté du 07/09/99, le Laboratoire Départemental d'Analyse est reconnu centre de regroupement des déchets d'activités de soins à risques infectieux. Il est ainsi autorisé par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales à collecter les déchets d'activités de soins à risques infectieux.

ARTICLE 1 – OBJET

La présente convention a pour objet de définir les conditions de fourniture de conteneurs au producteur et de prise en charge des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) et des médicaments non utilisés (MNU).

ARTICLE 2 - MODALITES D'ORGANISATION DES PRESTATIONS

Le producteur s'engage :

- à trier les déchets selon leur nature définie à l'article 3,
- à respecter la durée légale d'entreposage des déchets d'activités de soins à risques infectieux entre leur production et leur réception au laboratoire,
- à utiliser les conteneurs réglementaires fournis par le laboratoire (Boîtes à aiguilles, cartons et fûts)
- à respecter les normes d'emballage et de transport des DASRI (arrêté ADR du 26/11/2003),

Le laboratoire s'engage :

- à fournir des conteneurs réglementaires,
- à prendre en charge les DASRI et MNU apportés par le producteur selon la réglementation en vigueur, et lui remettre un bon de prise en charge. Un état récapitulatif annuel sera adressé au producteur.

ARTICLE 3 – NATURE DES DECHETS AUTORISES

DASRI : Tous les déchets résultant d'une activité de soins sur l'homme ou sur l'animal (aiguilles, scalpels, ampoules, tubes, seringues, gant de fouille, vêtements jetables...).

MNU : Tous les flacons de médicaments non vides et/ou périmés et les flacons vides de vaccins vivants.

ARTICLE 4 – MODALITES DE REFUS DE PRISE EN CHARGE DES DECHETS

Les déchets ne seront pas pris en charge dans les cas suivants :

- déchets non visés à l'article 3 de la présente convention,
- conditionnements non conformes,
- conditionnements non identifiés.

Le laboratoire en indiquera les raisons au producteur et un bon de refus de prise en charge motivé lui sera remis.

ARTICLE 5 – MODALITES DE PAIEMENT

La facturation comprend la fourniture, la prise en charge par le laboratoire ainsi que les frais de collecte, de traitement et/ou d'incinération effectués par le prestataire.

La facturation sera effectuée dès la remise au producteur du conteneur vide selon les tarifs en vigueur du laboratoire. Le règlement par le producteur interviendra sous 30 jours à réception de la facture.

ARTICLE 6 – ASSURANCES ET RESPONSABILITES

Les partenaires signataires s'engagent à respecter la législation en vigueur concernant la gestion des DASRI et MNU. Ils déclarent avoir souscrit une police d'assurance couvrant leur responsabilité civile dans tous les actes de cette prestation de prise en charge, telle que définie à l'article 2.

ARTICLE 7 – DUREE

La présente convention prend effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Elle est reconduite de façon expresse au moins un mois avant son terme. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an dans la limite de 4 reconductions.

ARTICLE 8 – CLAUSES DE RESILIATION

La présente convention pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, en cas d'inexécution d'une obligation ; ceci après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception précisant les engagements non respectés et restée infructueuse pendant un délai de 15 jours.

ARTICLE 9 – REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige survenant entre les parties et relatif à l'exécution de la présente convention, celles-ci s'engagent à le résoudre à l'amiable, préalablement à la saisine du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne qui serait alors seul compétent pour en connaître.

ARTICLE 10 – DISPOSITION FINALE

La présente convention comprend 10 articles. Elle a été établie en deux exemplaires originaux destinés à chacune des parties.

A Chaumont, le

Le Président du conseil départemental,

Le producteur,

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**
Réunion du 27 octobre 2017

Direction des Infrastructures et des Transports
service affaires foncières et urbanisme

N° 2017.10.7**OBJET :****Construction du centre d'exploitation à Bourg-Sainte-Marie : acquisition de terrain****Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34****Présents :**

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18**Absents ayant donné procuration :**

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRIEN

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1311-13,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 15 décembre 2016 relative au vote du budget primitif 2017,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu l'estimation de la direction de l'immobilier de l'Etat,

Vu l'avis de la IIIe commission émis le 22 septembre 2017,

Vu l'avis de la VIIe commission émis le 30 août 2017,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LA COMMISSION PERMANENTE
Par 33 voix Pour

DÉCIDE

- d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZC n° 62 d'une superficie de 9 900 m² à Bourg-Sainte-Marie,
- d'autoriser Monsieur le Président du conseil départemental à recevoir, sous la forme administrative, l'acte à intervenir, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par l'article L1311-13 du code général des collectivités territoriales l'habilitant à recevoir et à authentifier les actes passés en la forme administrative,
- de donner pouvoir à Monsieur le vice-président du conseil départemental délégué à l'éducation, aux transports et aux bâtiments départementaux à l'effet de signer, au nom et pour le compte du département l'acte administratif à intervenir,

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 27 octobre 2017	
Direction du Développement et de l'Animation du Territoire service culture, sports et vie associative	N° 2017.10.8
OBJET : Dotations cantonales - subventions aux associations culturelles et aux clubs sportifs	

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Absents ayant donné procuration :

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRION

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 2 avril 2015, portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 15 décembre 2016 relative au budget primitif pour l'année 2017,

Vu l'avis favorable de la IVe commission en date du 13 octobre 2017,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LA COMMISSION PERMANENTE
Par 33 voix Pour

DÉCIDE

- d'attribuer aux clubs sportifs et aux associations au titre des « dotations cantonales » les subventions détaillées dans le tableau ci-annexé pour un montant de **4 100 €**.

Chapitre 65, imputation 6574//311 et 6574//32.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a vertical line and a horizontal line extending to the right, ending in a sharp point.

Bruno SIDO

Commission permanente du 27 octobre 2017		Imputation	Montant de l'aide attribuée
Canton de BOLOGNE	Dotation disponible : 1 300 €		
	Union nationale des combattants	Association	300 €
	Entente sportive de Andelot-Rimaucourt-Bourdons (ESARB)	Club sportif	300 €
	Football Club de Bologne	Club sportif	300 €
	AAPPMA de l'hameçon bolognais	Club sportif	200 €
	Total		1 100 €
	Reste à répartir	200 €	
Canton de BOURBONNE-LES-BAINS	Dotation disponible : 3 500 €		
	Collectif de parents ATE	Association	400 €
	FSE du Collège Montmorency de Bourbonne	Association	1 000 €
	Les Dauphins bourbonnais	Club sportif	300 €
	Judo-Club arts martiaux Montigny	Club sportif	500 €
	Association sportive du collège Flammarion de Montigny	Club sportif	500 €
	Handball Club bourbonnais	Club sportif	300 €
	Total		3 000 €
Reste à répartir	500 €		
Incidence du rapport			4 100 €

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 27 octobre 2017	
Direction du Développement et de l'Animation du Territoire service culture, sports et vie associative	N° 2017.10.9
OBJET : Aide aux clubs locaux	

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Absents ayant donné procuration :

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRIEN

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 15 décembre 2016 portant adoption du budget primitif 2017,

Vu le règlement modifié adopté le 18 décembre 2015,

Vu l'avis favorable de la IVe commission émis le 13 octobre 2017,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

Considérant les demandes déposées par les clubs sportifs,

LA COMMISSION PERMANENTE

Par 33 voix Pour

DÉCIDE

- d'attribuer dans le cadre de l'aide aux clubs locaux, pour la saison 2016-2017, les subventions présentées dans le tableau ci-joint. Le montant total des subventions attribuées s'élève à **7 900 €**.

Les crédits correspondants seront prélevés sur le chapitre 6574//32 "Clubs Locaux".

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Sido', with a stylized flourish extending to the right.

Bruno SIDO

Fédération	Associations	Nbre licenciés	Nbre jeunes	Prime à la licence	Attributions
ATHLETISME	club olympique Saint-Dizier athlétisme	314	205	2 050 €	2 050 €
BOXE	royal boxing Sommevoire	67	38	380 €	380 €
CYCLOTOURISME	cyclos randonneurs Fayl-Billot	58	20	200 €	200 €
ETUDES ET SPORTS SOUS MARINS	club sportif et artistique de la ba 113 "la poche Der	87	19	190 €	190 €
FOOTBALL	Académie sportive du football	83	45	450 €	450 €
GYMNASTIQUE	la nogentaise	208	107	1 070 €	1 070 €
KARATE	association énergie et harmonie	56	21	210 €	210 €
MONTAGNE ESCALADE	la varappe lingonne	68	30	300 €	300 €
MONTAGNE ESCALADE	rock'n wall	66	37	370 €	370 €
RUGBY	entente chaumontaise athlétique cheminote rugby	103	65	650 €	650 €
TENNIS	tennis club dervois	86	51	510 €	510 €
TIR	cheminots sportifs bragards tir	97	19	190 €	190 €
TIR A L'ARC	la flèche bragarde	68	19	190 €	190 €
VOLLEY BALL	Chaumont volleyball 52 haute-Marne	210	114	1 140 €	1 140 €
	Total	1571	790	7 900 €	7 900 €

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 27 octobre 2017	
Direction du Développement et de l'Animation du Territoire service culture, sports et vie associative	N° 2017.10.11
OBJET : Manifestations sportives officielles 2017	

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Absents ayant donné procuration :

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRIION

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 15 décembre 2016 portant adoption du budget primitif 2017,

Vu l'avis favorable de la IVe commission émis le 13 octobre 2017,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

Considérant les demandes déposées par les organisateurs,

Considérant l'intérêt de soutenir les manifestations sportives d'envergure organisées en Haute-Marne,

LA COMMISSION PERMANENTE
Par 33 voix Pour

DÉCIDE

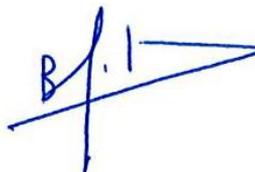
- d'attribuer les subventions détaillées dans le tableau ci-annexé, au titre de l'accueil de « Manifestations Sportives Officielles », pour un montant total de **18 200 €**.

Imputation budgétaire 6574//32.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

MANIFESTATIONS SPORTIVES OFFICIELLES

Année 2017

<i>Niveau : International</i>								
Organisateur	Discipline	Date et lieu	Nature de la manifestation	Aide 2016	Budget 2017	Observations	Aide sollicitée	Montant de la subvention attribuée
COSD Tennis Club Bragard	Tennis	6 au 15 octobre 2017 à Saint-Dizier	23 ^e tournoi international de Saint-Dizier	3 500 €	39 112 €	Aide sollicitée : CD : 7 600 € - ville : 17 000 € - Région : 5 600 € - CNDS : 2 500 € - Partenaires : 8 000 € - Ventes : 3 000 € - Divers : 12 600 €	7 600 €	5 000 €
TOTAL							7 600 €	5 000 €

<i>Niveau : National</i>								
Organisateur	Discipline	Date et lieu	Nature de la manifestation	Aide 2016	Budget 2017	Observations	Aide sollicitée	Montant de la subvention attribuée
Saint-Dizier basket	Basket	22 au 27 mai à Saint-Dizier	Finales de la coupe de France FSCF vétérans	0 €	37 000 €	Aide sollicitée : CD : 3 000 € - CR : 1 000 € - Ville : 3 000 € - Divers : 4 000 € - Ventes : 26 000 €	3 000 €	1 000 €
COSD Natation	Natation	20 au 22 octobre 2017 à Saint-Dizier	26 ^e meeting	7 500 €	64 450 €	Aide sollicitée : Engagements : 7 500 € - Entrées : 1 750 € - Partenaires privés : 9 000 € - Ventes : 6 000 € - CD : 7 500 € - CR : 6 000 € - CC : 18 500 € - Ligue : 4 000 € - Fonds propres : 2 700 €	7 500 €	7 500 €
TOTAL							10 500 €	8 500 €

<i>Niveau : InterRégional</i>								
Organisateur	Discipline	Date et lieu	Nature de la manifestation	Aide 2016	Budget 2017	Observations	Aide sollicitée	Montant de la subvention attribuée
Pôle sports et loisirs de Biesles	handisport	14 et 15 avril 2017 à Biesles	Open double de swingolf et manche de ligue de l'est simple	600 €	1 530 €	Aide sollicitée : CD : 288 € - Ventes : 1 242 €	288 €	300 €
		24 et 25 juin 2017 à Biesles	Open double de swingolf et manche de ligue de l'est simple					
		21 et 22 octobre 2017 à Biesles	Open double de swingolf et finale de ligue de l'est simple					
TOTAL							288 €	300 €

<i>Niveau : Régional</i>								
Organisateur	Discipline	Date et lieu	Nature de la manifestation	Aide 2016	Budget 2017	Observations	Aide sollicitée	Montant de la subvention attribuée
Poissons Triathlon	Athlétisme	2 septembre 2017 à Poissons	29e nocturnes de Poissons	500 €	5 000 €	Aide sollicitée : CD : 500 € - Région : 330 € - ANDRA : 350 € - Partenaires : 220 €	500 €	500 €
Vélo tout terrain chaumontais	Cyclisme	9 et 10 décembre 2017 à Chaumont	Championnat Grand Est de cyclo-cross	0 €	11 270 €	Aide sollicitée : Fonds propres : 1 070 € - CD : 6 500 € - CC : 2 500 € - Ville : 800 € - Comité Grand Est : 400 €	6 500 €	1 000 €
UJB Escrime	Escrime	19 novembre 2017 à Saint-Dizier	Horizon 2028 minimes	300 €	3 850 €	Aide sollicitée : CD : 500 € - Ville : 700 € - Ligue : 150 € - Ventes : 1 100 € - CNDS : 400 € - Divers : 1 000 €	500 €	300 €
Chaumont Football Club	Football	25 mai 2017 à Chaumont	Tournoi de football "Jeunes"	300 €	5 879 €	Aide sollicitée : CD : 300 € - Engagements : 920 € - Partenaires : 130 € - Buvette, ventes : 4 346 € - Ville : 500 € - divers : 1 380 €	300 €	300 €
Pôle sports et loisirs de Biesles	Handisport	7 au 24 juillet 2017 à Biesles	Open de tennis	300 €	2 299 €	Aide sollicitée : CG : 230 € - Ventes : 2 069 €	230 €	300 €
COSD Triathlon	Triathlon	12 mars 2017 à Saint-Dizier	7 ^e duathlon de Saint-Dizier	0 €	6 500 €	Aide sollicitée : CD : 1 000 € - Ville : 1 000 € - Partenaires privés : 500 € - Ventes : 4 000 €	1 000 €	500 €
		27 août 2017 à Braucourt	1er half tri Der	0 €	24 500 €	Aide sollicitée : CD : 3 000 € - Région : 3 000 € - CC : 500 € - Ville : 1 000 € - Partenaires privés : 1 000 € - Ventes : 16 000 €	3 000 €	1 500 €
TOTAL							11 530 €	4 400 €

TOTAL DES AIDES ACCORDÉES

18 200 €

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 27 octobre 2017	
Direction de la Solidarité Départementale service des aides et de l'accès à l'autonomie	N° 2017.10.18
OBJET : Subvention 2017 pour les Groupes d'Entraide Mutuelle	

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Absents ayant donné procuration :

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRIION

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 15 décembre 2016 relative au vote du budget primitif 2017,

Vu l'avis favorable émis par les membres de la cinquième commission le 20 septembre 2017,

Vu la rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental.

LA COMMISSION PERMANENTE

Par 33 voix Pour

DÉCIDE

- d'attribuer une subvention de 6000 € aux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) pour 2017,
- de verser cette subvention à l'UDAF, gestionnaire par convention des GEM de l'association le Fil d'Ariane.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a vertical line and a horizontal line extending to the right, ending in a sharp point.

Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 27 octobre 2017	
Direction de la Solidarité Départementale service enfance - jeunesse	N° 2017.10.20
OBJET : Subventions aux associations pour 2017 dans le cadre des contrats de ville	

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Absents ayant donné procuration :

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRIION

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 15 décembre 2016 relative au vote du budget primitif 2017,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu l'avis de la Ve commission émis le 30 août 2017,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LA COMMISSION PERMANENTE
Par 33 voix Pour

DÉCIDE

D'attribuer les subventions suivantes :

- 2 000 € en faveur du Comité de Bassin d'Emploi de Saint-Dizier (CBE) pour l'action « Duo des Savoirs ». (Imputation budgétaire : 6568//58)
- 1 000 € en faveur l'Espace Bragard pour son action « café des parents ». (Imputation budgétaire : 6568//58).
- 3 000 € en faveur de l'association d'enquête et de médiation de Saint-Dizier pour la gestion d'un lieu d'accueil enfants-parents. (Imputation budgétaire : 6568//58).
- 2 000 € en faveur de l'association « La Clé » de Langres pour son action d'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour adultes. (Imputation budgétaire : 6568//58).
- 1 000 € en faveur de l'association « Initiales » de Chaumont pour son action d'accompagnement des parents et acteurs de terrain par la mise en place d'ateliers thématiques. (Imputation budgétaire : 6568//58).
- Un maximum de 3 900 € à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) pour le fonctionnement de son service départemental de médiation familiale avec un versement forfaitaire de 3 000 € et le versement du solde, soit 900 €, conditionné par la présence effective d'un ETP de médiateur sur l'année et par la réalisation de 320 entretiens ainsi que 50 médiations en 2017. (Imputation budgétaire : 6574//58)
- 4 000 € à l'association « Mandarine » de Chaumont pour la gestion de son lieu d'accueil parents-enfants. (Imputation budgétaire : 6574//58)

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 27 octobre 2017	
Direction du Développement et de l'Animation du Territoire service économie - tourisme - habitat	N° 2017.10.22
OBJET : Fonds d'aide aux villes (FAV) : attribution de subventions à la ville de Langres	

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Absents ayant donné procuration :

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRIION

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil général en date du 9 décembre 1996 créant le fonds d'aide aux villes (FAV),

Vu la délibération du conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 18 décembre 2015 approuvant le règlement du FAV,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 15 décembre 2016 inscrivant une autorisation de programme de 1 100 000 €, pour l'année 2017 au titre du FAV, avec répartition entre les villes de Chaumont, Langres et Saint-Dizier,

Vu la délibération du conseil départemental du 27 octobre 2017 ramenant l'autorisation de programme du FAV à la somme de 931 488 € et la dotation de la ville de Langres à la somme de 70 843 €,

Vu l'avis favorable de la VIe commission émis lors de sa réunion du 22 septembre 2017,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

Considérant les demandes de subventions présentées par la ville de Langres,

LA COMMISSION PERMANENTE
Par 33 voix Pour

DÉCIDE

- d'attribuer à la **ville de Langres**, au titre du fonds d'aide aux villes (FAV) de l'année 2017, des subventions d'un montant total de **49 687 €** pour les opérations dont les caractéristiques sont détaillées dans le tableau ci-annexé (imputation budgétaire : 204142//71 – subventions ville de Langres),

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

FAV - Ville de Langres

ENVELOPPE FAV 2017	70 843 €
ENGAGEMENTS	0 €
DISPONIBLE	70 843 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	49 687 €
RESTE DISPONIBLE	21 156 €

Commission permanente du 27 OCTOBRE 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DES TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT DE LA SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Langres	Extension de la zone d'inhumation du cimetière de la Collinière	80 626 €	80 626 €	30%	24 187 €	87 - subventions ville de Langres	204142//71
Langres	Réfection de la toiture terrasse du bâtiment Poinfor	85 000 €	85 000 €	30%	25 500 €	87 - subventions ville de Langres	204142//71
TOTAL					49 687 €		

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE**COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 27 octobre 2017**

Direction du Développement et de l'Animation du Territoire
service économie - tourisme - habitat

N° 2017.10.23**OBJET :**

**Fonds d'aide aux villes moyennes (FAVIM) :
attribution de subventions aux villes de
Bourbonne-les-Bains, Chalindrey et Nogent**

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34**Présents :**

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18**Absents ayant donné procuration :**

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRIION

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu les articles L.3211-1 et L.3232-1 du code général des collectivités locales,

Vu la délibération du conseil général en date du 16 décembre 1999 créant le fonds d'aide aux villes moyennes (FAVIM),

Vu la délibération du conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 18 décembre 2015 approuvant le règlement du FAVIM,

Vu la délibération du conseil départemental en date du 15 décembre 2016 inscrivant une autorisation de programme de 621 604 €, pour l'année 2017 au titre du FAVIM, avec répartition entre les villes de Bourbonne-les-Bains, Chalindrey, Joinville, Nogent et Wassy,

Vu l'avis de la VI^e commission émis lors de sa réunion du 22 septembre 2017,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

Considérant les demandes de subvention présentées par les villes de Bourbonne-les-Bains, Chalindrey et Nogent,

LA COMMISSION PERMANENTE

Par 33 voix Pour

DÉCIDE

- d'attribuer à la **ville de Bourbonne-les-Bains**, au titre du fonds d'aide aux villes moyennes (FAVIM) de l'année 2017, une subvention de **7 950 €** pour l'opération dont les caractéristiques sont détaillées dans le tableau ci-annexé (imputation budgétaire : 204142//74 – subventions ville de Bourbonne-les-Bains),
- d'attribuer à la **ville de Chalindrey**, au titre du fonds d'aide aux villes moyennes (FAVIM) de l'année 2017, des subventions d'un montant total de **52 264 €** pour les opérations dont les caractéristiques sont détaillées dans le tableau ci-annexé (imputation budgétaire : 204142//74 – subventions ville de Chalindrey),
- d'attribuer à la **ville de Nogent**, au titre du fonds d'aide aux villes moyennes (FAVIM) de l'année 2017, une subvention de **160 412 €** pour l'opération dont les caractéristiques sont détaillées dans le tableau ci-annexé (imputation budgétaire : 204142//74 – subventions ville de Nogent).

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

FAVIM - Ville de Bourbonne-les-Bains

ENVELOPPE FAVIM 2017	108 365 €
ENGAGEMENTS	79 135 €
DISPONIBLE	29 230 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	7 950 €
RESTE DISPONIBLE	21 280 €

Commission permanente du 27 OCTOBRE 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DES TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT DE LA SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Bourbonne-les-Bains	Plan de travaux d'accessibilité inscrits dans l'Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée) : 1ère tranche - année 2017	263 150 €	26 500 €	30%	7 950 €	952 - subventions ville de Bourbonne-les-Bains	204142//74
TOTAL					7 950 €		

FAVIM - Ville de Chalindrey

ENVELOPPE FAVIM 2017	52 264 €
ENGAGEMENTS	0 €
DISPONIBLE	52 264 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	52 264 €
RESTE DISPONIBLE	0 €

Commission permanente du 27 OCTOBRE 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DES TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT DE LA SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Chalindrey	Aménagement de la place de la poste - 2ème tranche et solde	55 040 €	43 256 €	30%	12 977 €	951 - subventions ville de Chalindrey	204142//74
Chalindrey	Réfection de la toiture de la cuisine de la salle Perrot	27 000 €	27 000 €	30%	8 100 €	951 - subventions ville de Chalindrey	204142//74
Chalindrey	Voirie 2017	62 375 €	62 375 €	50%	31 187 €	951 - subventions ville de Chalindrey	204142//74
TOTAL					52 264 €		

FAVIM - Ville de Nogent

ENVELOPPE FAVIM 2017	160 412 €
ENGAGEMENTS	0 €
DISPONIBLE	160 412 €
INCIDENCE FINANCIÈRE	160 412 €
RESTE DISPONIBLE	0 €

Commission permanente du 27 OCTOBRE 2017

COLLECTIVITÉ	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DES TRAVAUX HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT	TAUX	MONTANT DE LA SUBVENTION	NATURE ANALYTIQUE	IMPUTATION
Nogent	Aménagement du secteur des quatre places - phases 3 et 4	2 667 284 €	665 939 €	24,09%	160 412 €	949 - subventions ville de Nogent	204142//74
TOTAL					160 412 €		

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE Réunion du 27 octobre 2017	
Direction de l'Education et des Bâtiments service éducation	N° 2017.10.24
OBJET : Conventionnement relatif à la participation du conseil départemental aux charges de fonctionnement des gymnases	

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

Mme Rachel BLANC, Mme Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Absents ayant donné procuration :

M. Jean-Michel FEUILLET à Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Mme Astrid HUGUENIN à M. Bertrand OLLIVIER
Mme Catherine PAZDZIOR à M. Paul FLAMÉRION

Absent excusé et non représenté :

M. Francis ARNOUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 modifiée, relative aux libertés et responsabilités locales, et plus particulièrement son "Titre IV : l'éducation, la culture et le sport",

Vu la délibération du conseil départemental en date du 15 décembre 2016,

Vu l'avis favorable de la VIIe commission réunie le 4 octobre 2017,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LA COMMISSION PERMANENTE
Par 33 voix Pour

DÉCIDE

- d'approuver les termes de la convention-type relative à la participation du conseil départemental aux charges de fonctionnement des gymnases utilisés par les élèves des collèges publics haut-marnais (ci-jointe en annexe),

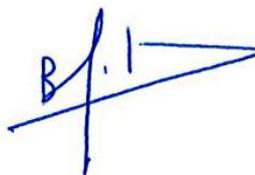
- d'autoriser Monsieur le Président du conseil départemental à signer les conventions qui seront conclues avec chaque collectivité propriétaire conformément à ce modèle.

Les participations seront prélevées sur l'imputation 65511//221.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 27 octobre 2017

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES GYMNASES

Entre

- **Le DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE, sis, 1 rue du Commandant Hugueny 52011 CHAUMONT**, représenté par son Président, dûment habilité par délibération de la commission permanente en date du 27 octobre 2017,

d'une part;

- _____, _____ - _____, représentée par M _____, _____, dûment habilité par délibération du conseil municipal en date du _____

d'autre part;

Préambule :

Lors de sa réunion du 27 mars 2009, l'assemblée départementale a décidé de participer aux dépenses d'investissement et aux charges de fonctionnement des gymnases utilisés par les élèves des collèges publics.

Le département participera aux dépenses de fonctionnement et d'entretien du gymnase ainsi qu'aux charges salariales au prorata de l'utilisation des locaux par le collège.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les conditions de participation du Département aux charges de fonctionnement du gymnase géré par la _____ et utilisé par les élèves du **collège** _____.

Article 2 : DEPENSES PRISES EN COMPTE ET PARTICIPATION DU DEPARTEMENT

Les dépenses de fonctionnement et d'entretien : sont prises en compte les dépenses de chauffage, électricité, eau, matériels d'entretien, produits de nettoyage nécessaires au fonctionnement du gymnase. La participation se fera au prorata de l'utilisation des locaux par le **collège** _____ au regard des trois dernières années.

La participation financière annuelle sera plafonnée à 11 050 € pour une surface SHON (surface hors œuvre nette) de 850 m² et 17 000 € pour une surface SHON de 1 300 m².

Les charges salariales : seront prises en compte les dépenses engendrées par le nettoyage et l'entretien au prorata de l'utilisation des locaux par le collège _____ sur la base d'une activité maximale d'un emploi à quart-temps représentant environ 6 000 € annuels.

Article 3 : VERSEMENT DE LA PARTICIPATION

La participation du Département sera versée annuellement à la _____ sur présentation :

- d'un bilan annuel des dépenses de fonctionnement sur les trois dernières années qui devra être transmis courant du mois de septembre ainsi que le planning détaillé d'utilisation du gymnase pour l'année scolaire à venir,
- d'un état des charges salariales engendrées par le nettoyage et l'entretien du gymnase uniquement qui devra être transmis avant le 1^{er} septembre pour l'année écoulée.

Cette participation se fera sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif.

Article 4 : ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE DE VALIDITE

La présente convention entrera en vigueur à compter de sa notification pour une durée de cinq ans.

Article 5 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

La présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant approuvé par l'ensemble des parties signataires.

Article 6 : RESILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties par courrier recommandé avec accusé de réception, en respectant un préavis de trois mois.

Article 7 : REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige relatif à l'exécution de la présente convention survenant entre les parties, celles-ci s'engagent à privilégier un règlement par voie amiable. Dans l'hypothèse où le litige ne pourrait être réglé par ce moyen, l'une ou l'autre des parties saisira le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, seul compétent.

Fait à Chaumont en deux exemplaires originaux, le.....

Le

Le Président du conseil départemental de la
Haute-Marne